

↓ **IMAGINER**

"Annecy 2050",
participez !

↓ **PROTÉGER**

La forêt du Semnoz
victime du scolyte

↓ **S'ÉPANOUIR**

Tous les goûts
sont dans la culture

ANNECY

mag

L'information
de la ville
d'Annecy

#31
sept./oct. 2023

→ Déplacements

**Mobilité,
l'heure du
changement**

Annecy magazine #31
SOMMAIRE
septembre • octobre 2023

04

(RE)VOIR

06

DÉCOUVRIR

08

IMAGINER

14

DOSSIER

**Mobilité, l'heure
du changement**

23

PROTÉGER

28

RENCONTRER

30

S'ÉPANOUIR

38

SORTIR

44

RACONTER

et...

L'INFO DÉCALÉE P. 42
TRIBUNES P. 46



10

IMAGINER

**Centre
des Puisots**



25

ADMINISTRER

**Pour des services
plus accessibles**



27

PARTICIPER

**Budget
participatif**

ANNECY

Magazine municipal de la ville d'Annecy,
distribué dans toutes les boîtes aux
lettres par Adrexo

La rédaction décline toute responsabilité
quant au contenu des sites internet
mentionnés dans le magazine municipal.

Directeur de la publication François Astorg
Directrice de la communication Audrey Coupat
Rédactrice en chef Anne-Claire d'Esquermes
Ont participé à ce numéro Amélie Nicolas,
Caroline Blanc-Chappaz, Danielle Carraria,
Juliette Chatelet, Olivier Coquard, Juliette
de BoisFleury, Aurore Fromager, Lucie Joie,
Lauranne Provenzano, Marie-Claude Rayssac,
Véronique Valtz

Photos de couverture Flavie Enrico
Photos service communication et autres
services de la Ville

Édition - Publicité
DU BRUIT AU BALCON
6 rue Pizay 69001 LYON
tél. 04 37 92 92 15
annecymag@dubruitaubalcon.com

Impression
FOT
Tirage
73 000 exemplaires
ISSN 2607-9763



La certification PEFC
du papier garantit le
respect des fonctions
environnementales,
économiques et
sociales des forêts.



La version audio
du magazine est
disponible en ligne
sur www.annecy.fr

suivez-nous !



ÉDITO

Une rentrée à vivre ensemble

En cette période de rentrée, je tiens à souhaiter un bon début d'année scolaire à tous les enfants et les familles qui fréquentent l'une des 59 écoles élémentaires ou maternelles d'Annecy. Pendant tout l'été, les centres de loisirs ont accueilli de nombreux enfants pour des vacances près de chez eux. La Ville vous a aussi proposé des événements et animations culturelles et sportives sur tout le territoire. Il est l'heure maintenant, pour chacun d'entre nous, de « faire sa rentrée » à sa manière.

Alors que l'urgence climatique s'est encore imposée à nous cet été, avec le mois de juillet le plus chaud jamais enregistré, il s'agit pour Annecy de continuer à faire naître des solutions en réponse à cette situation. C'est le cas, par exemple, avec les changements mis en œuvre depuis 3 ans pour améliorer les déplacements en ville, réinvestir l'espace public et rendre l'air de nos rues plus respirable (lire p.14).

Septembre, c'est aussi le moment où se dessine l'année à venir, avec les inscriptions aux activités associatives, les démarches de rentrée, l'accueil des nouveaux étudiants, mais aussi les différentes rencontres organisées pour vous informer et vous donner la parole sur l'avenir d'Annecy, que nous construisons ensemble.

Vous trouverez, au fil de ces pages, toutes les informations utiles pour ne rien manquer des grands rendez-vous à venir. Bonne rentrée à toutes et tous !

François Astorg
Maire d'Annecy





1. Le Brochet d'or, dimanche 23 juillet, une compétition de ce sport atypique et méconnu était organisée par Anney Bike Polo. **2. Avez-vous profité de l'opération Vital' été** pour découvrir un nouveau sport ? Une douzaine de disciplines était présentée gratuitement tout l'été, dans différents lieux de la ville. **3. Deuxième saison réussie pour la Friche des Rails** avec une programmation toujours aussi riche et variée de spectacles et animations accessibles à tous. **4. 70 minutes étincelantes** de couleurs pour la 91^e édition de la Fête du Lac sur le thème des comédies musicales. **5. Avec pour la seconde année consécutive**, une représentation époustouflante de drones, dont le mythique porté de *Dirty dancing*.



À VOS PHOTOS

Comme Michèle Brocvielle, faites-nous parvenir vos photos de la ville, un détail, un paysage, un visage...

Et retrouvez-les dans *Annecy Mag* ! Envoyez-nous vos clichés à communication@annecy.fr ou taguez-nous avec le #annecymag lors de vos publications Facebook ou Instagram. Photos à fournir en haute définition.

Forum des associations

Le Forum des associations est de retour à Bonlieu samedi 16 septembre. Organisé par France Bénévolat en partenariat avec la Ville, c'est le rendez-vous incontournable des associations du territoire, des bénévoles qui s'investissent dans la vie locale et du public en recherche d'activités ou désireux de s'impliquer pour une cause.

Près d'une centaine d'associations et de nombreux thèmes et activités seront représentés. La journée sera ponctuée d'animations, de danse, de démonstrations de sport, sans oublier le tirage de la tombola.

Rendez-vous de 10h à 18h à Bonlieu (1 rue Jean-Jaurès)

Entrée gratuite

Plus d'infos :

04 50 52 85 64

haute-savoie.francebenevolat.org



Appel aux associations du territoire

Les **dossiers de demande de subvention** pour les associations sont à déposer au plus tard le 30 septembre prochain. Plusieurs documents sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ville pour aider les associations à remplir et déposer leurs dossiers.

En parallèle, la Ville d'Annecy organise tous les ans un **appel à projets Transitions** pour les associations locales.

Il vise à aider ces associations à "s'emparer" des transitions – écologique, numérique et renouveau démocratique (engagement citoyen / pouvoir d'agir des habitants) – et à les décliner en projets concrets. Pour l'édition 2024, les dossiers de candidature sont à déposer avant le dimanche 18 février 2024 inclus.

Toutes les informations sont à retrouver sur www.annecy.fr

Retrouvez
l'intégralité
des actus de
votre ville sur
www.annecy.fr



QUOI DE NEUF ?

Activités séniors

La Ville propose à ses habitants retraités de plus de 60 ans un programme d'activités physiques et de loisirs toute l'année. Les inscriptions se dérouleront les 18, 19 et 20 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 dans les accueils séniors. Il sera désormais possible de s'inscrire au trimestre ou à l'année pour découvrir de nouvelles disciplines.

Nouveau : les inscriptions aux repas dansants de fin d'année auront lieu plus tôt et exclusivement du 18 septembre au 30 octobre dans les accueils dédiés. Pendant la Semaine Bleue, du 2 au 6 octobre, sautez le pas et découvrez les restaurants séniors accompagné d'une amie, de votre petit-fils, d'un voisin... Vos repas seront offerts.

Informations et inscriptions auprès des accueils séniors.



Le plein de loisirs avec le Pass jeune

Le Pass jeune permet aux 11-16 ans, habitants d'Anncy ou scolarisés dans un établissement de la ville, de bénéficier de gratuités dans des équipements municipaux et auprès de partenaires associatifs. Plongée, tennis, expositions, spectacles... C'est l'occasion de découvrir de nouvelles activités.

Le carnet 2023-2024 sera distribué à partir d'octobre dans les collèges et les accueils de proximité. Pour le retirer, il faut présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Pour les jeunes ne résidant pas à Anncy, un certificat de scolarité sera demandé.



BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS !

Le 28 septembre, sur la plage de l'Impérial, la Ville organise son événement annuel dédié aux étudiants, en partenariat avec le Pop plage.

Dès 16h, un "village" d'associations et de partenaires fera découvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants du territoire, avec des ateliers et expériences spécialement conçus pour l'occasion.

Une scène ouverte animera le village jusqu'à 20h : musique, théâtre, danse, ainsi qu'un contest de DJ organisé autour de 3 épreuves. À partir de 20h, les festivités sur le thème de "la plage" se dérouleront sur les bords du lac jusqu'à 23h.

Cet événement sera également l'occasion de lancer la 3^e édition du concours *Ô parleurs !*, organisé dans le cadre du Festival de la jeunesse, pour mettre en lumière les projets à valeur d'intérêt général portés par des jeunes engagés du territoire.

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2024.

La Ville d'Anncy recrute à cette occasion une trentaine d'agents recenseurs qui devront, au préalable, participer aux séances de formation de l'INSEE, pilote et organisateur de l'enquête de recensement (2 demi-journées).

Déposez votre candidature en adressant un mail à ecde@annecy.fr

RÉINVENTONS LA VILLE LORS DES "RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION"

La prochaine thématique portera sur la démarche de prospective territoriale "Anncy 2050" (voir page 8). Pour découvrir votre ville de demain, balades, spectacles, conférences, projections, ateliers participatifs s'enchaîneront du 7 au 21 octobre.

Infos et programme sur www.annecy.fr

"ANNECY 2050", PARTICIPEZ !

Après sa présentation aux habitants lors des quatre réunions publiques organisées en juin, la démarche "Anncy 2050" est entrée cet été dans une phase de consultation qui durera jusqu'à l'automne.

Pour répondre aux enjeux du dérèglement climatique et à la nécessaire adaptation des villes aux bouleversements à venir, la Ville d'Anncy a initié il y a deux ans une réflexion visant à anticiper ces changements à court, moyen et long termes. L'objectif d' "Anncy 2050" ? Préparer le territoire en termes d'aménagement, de logement, de service public, de mobilité, de santé, d'accessibilité... pour, demain, bien vivre à Anncy ! Ce travail prospectif et partagé aboutira sur un plan stratégique, porteur d'une vision globale fixant les grandes orientations d'aménagement au service de l'avenir de notre ville. Cette démarche nourrira également le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (voir page suivante) piloté par le Grand Anncy.

Une consultation en 3 étapes

La phase de consultation a été lancée début juillet : c'est le moment de vous exprimer !

Comment ?

→ En vous connectant sur www.jeparticipe.anncy.fr Grâce à l'enquête en ligne pour partager vos préoccupations, vos besoins et vos propositions. Le formulaire de 10 questions et la carte participative vous permettront d'identifier les besoins par quartier : sites à explorer, espaces verts, équipements pour réduire les déplacements, bâtiments à valoriser. L'enquête est ouverte jusqu'à fin octobre.

→ Lors des ateliers thématiques organisés pour tous, prévus les 3, 4, 10 et 11 octobre (Inscrivez-vous en ligne).

→ Pendant les Rendez-vous de la Transition, du 7 au 21 octobre : balades dans les secteurs du Vallon du Fier, des Trois Fontaines et des Carrés ; exposition à l'Espace des Forges et au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ; projections de documentaires au Mikado et à l'Espace des Forges ; conférences ; biennale du climat 2023 ; ateliers de concertation...

Tout le programme et les infos sont à retrouver sur www.anncy.fr



PLUi-HMB DU GRAND ANNECY

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique (PLUi-HMB) est le document d'urbanisme qui définira le projet global d'aménagement des 34 communes de l'agglomération et qui fixera les règles d'utilisation des sols pour les quinze prochaines années.



Après l'établissement d'un diagnostic, c'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été adopté.

Le PADD définit les grandes orientations stratégiques en termes d'habitat, de mobilité, d'environnement et de développement économique. Près de 1000 habitants et acteurs de l'agglomération se sont mobilisés pour exprimer leurs attentes et leurs propositions pour l'aménagement du territoire. De fortes attentes ont notamment été formulées vis-à-vis de la protection des espaces agricoles et milieux naturels, des mobilités durables et de la maîtrise de la croissance démographique pour préserver les ressources.

Favoriser la qualité architecturale

L'étape suivante consiste à traduire ces orientations dans un règlement et un zonage qui fixeront les règles d'utilisation du sol. Ils seront complétés par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets et les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) en matière d'habitat et de mobilités. L'approbation et l'entrée en vigueur du PLUi-HMB auront lieu en 2025.

Une réunion publique de présentation des orientations du PADD se tiendra le mardi 19 septembre, salle des Eaux et Forêts, de 18h à 22h.

En savoir plus sur le bilan de la concertation et les prochaines étapes du PLUi-HMB sur www.grandannecy-plui.fr



↓ Centre des Puisots

CONSTRUIRE ÉCO- RESPONSABLE



1. Le site des Puisots nécessitait une importante réhabilitation afin de mettre en conformité l'équipement en termes de confort thermique et d'accessibilité, et améliorer ainsi les conditions d'accueil des enfants. **2. Depuis 1972, le site offre un cadre exceptionnel** et un panel d'activités tout au long de l'année. Quel enfant n'a pas rêvé d'une cabane en forêt ? L'équipe en charge du projet, constituée d'élus, d'experts de la Ville et de l'atelier Grenot architecte, a décidé de reconstruire les bâtiments avec le bois de la forêt du Semnoz où se situe le centre. Pour permettre les travaux, les chalets d'hébergement étaient fermés au public depuis les vacances d'automne 2021. Pendant cette période, le centre de loisirs a toutefois maintenu l'accueil des enfants à la journée. **3. Les bois de mélèze et d'épicéa** de la forêt du Semnoz ont été utilisés pour la réalisation de la charpente et des éléments structurants du bâtiment. Ce fut un vrai défi à relever d'un point de vue administratif, juridique et technique. Les chutes de bois sont utilisées dans le cadre d'aménagements de la Ville dont la piétonnisation de la rue Président-Favre. **4. Après une scierie de l'agglomération** pour la découpe et le traitement du bois,



3



5



6



7

la matière première a été confiée à un charpentier local pour la construction des chalets. Le mobilier a été choisi en tenant compte des valeurs portées par cette rénovation hors-norme. Tout le bois utilisé est certifié Bois des Alpes. **5. Diminuer l'impact écologique du chantier** fut le mot d'ordre durant ces deux dernières années. Des écomatériaux ont été utilisés tels que la laine de chanvre pour l'isolation des cinq chalets, d'une salle polyvalente et de quatre cabanes dédiées à l'hébergement des enfants. **6. Les travaux sont désormais terminés.** Le site sera prochainement ouvert au public. La Fédération des œuvres laïques (FOL) reste gestionnaire de l'équipement municipal dans le cadre d'une délégation de service public. **7. Le coût total de l'opération** s'élève à 3,2 M€ TTC.

« Les fruits sont mis à disposition des habitants pour une cueillette partagée »



PARTAGEONS POMMES ET POIRES

C'est encore la saison de la cueillette pour de nombreux arbres fruitiers dans les 25 vergers urbains partagés d'Annecy. Propriétés de la Ville, leurs fruits peuvent être cueillis par tous les gourmands. Profitez-en !

Chapelle du Vieux Vieugy, école de Pringy, cœur de ville de Meythet, Fier et Erbe ou Pérolière, parcours santé des Glaisins, Puisots ; au total, ce sont pas moins de 25 vergers urbains partagés qui sont répartis sur l'ensemble du territoire annécien. Huit d'entre eux sont issus de projets financés dans le cadre du premier Budget participatif en 2021.

« S'il faudra attendre le printemps 2024 pour la prochaine période de récolte des cerises du verger de Malaz, les habitants ont jusqu'au mois de novembre pour cueillir les dernières prunes de l'été et autres poires, pêches, pommes, coings et nèfles ». Caroline Bertrand, du service Écologie urbaine de la direction Paysages et biodiversité, rappelle que si les arbres fruitiers sont la propriété de la collectivité, les fruits, eux, sont mis à disposition des habitants pour une cueillette partagée !

À croquer, à cuire, en jus, en compote, en confiture ou en pâtisserie, les modes de consommation des

fruits de la rentrée sont aussi variés que les espèces et variétés : pomme Belle de Pontoise, poire Conférence, prune Cul de poulet... Il y en a pour tous les goûts !

Et pour tout savoir sur les arbres et les fruits présents dans ces vergers, ainsi que sur la période de récolte, la Ville vous guide dans votre cueillette, grâce aux panneaux installés sur chacun des 25 sites.

Enfin, pour des conseils sur les propriétés gustatives, les modes de consommation des fruits ou la localisation des différents vergers partagés, rendez-vous sur la page dédiée "ville nature – vergers urbains partagés" sur www.annecy.fr

Alors direction le verger urbain de votre choix et bonne cueillette partagée ! Pour préserver les plantations, il est important de cueillir les fruits à maturité.



**FACILE À LIRE
ET À COMPRENDRE**



**Document validé
via l'Udapei 74**

LES EXPERTS FALC : Marion GODARD et Patrick GUERIN

Partageons pommes et poires !

La Ville d'Annecy est propriétaire de 25 vergers ouverts à tous.
Cela signifie que tout le monde peut venir cueillir les pommes, les poires, les prunes, les coings.

8 des vergers ont été créés par le budget participatif.
Le budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants de proposer des projets.
Les habitants votent ensuite pour leur projet préféré.
La Ville d'Annecy réalise les projets.

Ces vergers sont situés partout dans la Ville d'Annecy.

Par exemple :

- à la Chapelle du Vieux Vieugy,
- à l'école de Pringy,
- au cœur de ville de Meythet,
- à Fier et Erbe,
- à la Pérolière,
- au parcours de santé des Glaisins,
- ou encore aux Puisots.

Pour savoir où sont les arbres,
la Ville d'Annecy a installé des panneaux.
Ces panneaux indiquent le nom des arbres, des fruits
et quand les récolter.

Profitez-en pour aller cueillir des fruits !
Mais attention, il est important de ne cueillir que les fruits mûrs !



MOBILITÉ, L'HEURE DU CHANGEMENT



Depuis plusieurs décennies, la place de la voiture a guidé l'organisation de notre quotidien et l'aménagement de notre territoire. À mesure que les villes s'étendaient, le véhicule individuel s'est imposé comme mode de transport privilégié, tandis que la rue a peu à peu perdu sa fonction première de lieu de vie, de rencontres et d'échanges. Les effets néfastes du trafic sur la qualité de l'air, le stress, la pollution sonore et la qualité de vie des habitants incitent à réinterroger ce modèle. Aujourd'hui, à Annecy, plus des 2/3 des déplacements s'effectuent en voiture. L'objectif est de les limiter de moitié d'ici 10 ans. C'est pourquoi la Ville s'emploie à développer plusieurs alternatives qui permettront de sortir de cette dépendance à l'automobile, de limiter l'impact de l'usage des véhicules et de rendre l'espace public plus agréable, en rééquilibrant les différents usages – vélos, véhicules, transports en commun, piétons – pour que chacun trouve "sa" mobilité.



▲ Un chaussidou (chaussée à voie centrale banalisée), un aménagement qui facilite la cohabitation entre tous les usagers de la route quand il n'y a pas la place pour créer des pistes ou bandes cyclables, sur des voiries à faible trafic.

La "révolution" mobilité amorcée avant la crise sanitaire est passée à la vitesse supérieure après les confinements. À Annecy comme dans la plupart des villes occidentales, professionnels et particuliers ont fait évoluer leurs modes de déplacement et d'occupation de l'espace public à mesure que de nouvelles habitudes voyaient le jour : le télétravail s'est répandu et les trajets domicile-travail ont ainsi régressé ; après des semaines passées à l'intérieur, les habitants se sont réapproprié l'extérieur en investissant places, rues et espaces piétons ; l'essor du vélo, notamment électrique, a connu un coup d'accélérateur, faisant entrer la "mobilité active" dans le langage courant tout comme la notion d'autopartage. Des changements de comportement et de nouvelles aspirations auxquels la Ville d'Annecy veut apporter des réponses rapides pour simplifier et sécuriser les déplacements de tous, au quotidien.

D'une mobilité subie à une mobilité choisie

Limiter les embouteillages et la pollution, réduire le stress de la recherche d'une place de parking, relier rapidement son lieu de vie à son lieu de travail, tout en faisant du sport en se déplaçant... Il s'agit avant tout de déployer des solutions adaptées aux besoins des usagers, qui sont tour à tour piétons, cyclistes, marcheurs et automobilistes, parfois même tout cela au cours d'une journée. Parce qu'il n'existe pas d'itinéraire type et que chaque trajet répond à des impératifs propres à chacun, la Ville mise notamment sur le développement de la multimodalité, qui consiste à combiner plusieurs modes de transport pour un trajet.

MOBILITÉ : QUI FAIT QUOI ?

La Ville entretient le domaine public communal (voiries, trottoirs, signalisation, éclairage, mobilier urbain, feux tricolores).

Elle crée des aménagements piétons, cyclables ou routiers et assure la mise en accessibilité en lien avec l'agglomération du Grand Annecy.

La Ville travaille aussi à l'élaboration d'un plan de circulation. Cette réflexion définira la stratégie de la Ville d'Annecy pour les années à venir.

L'Agglomération intervient au niveau de l'élaboration du schéma directeur "mobilité" et donne la ligne de conduite.

Les 34 communes de son territoire sont garantes de son application.

Cette vision globale permet d'avoir une cohérence dans les décisions prises et les aménagements réalisés. Elle gère également les transports en commun via la SIBRA.

Le cœur de notre politique "mobilité" est de rendre l'espace public accessible et agréable, avec une place pour chacun, tout en réduisant la pollution de l'air. Le rôle de la Ville est d'accompagner et de faciliter les changements d'usage, quels qu'ils soient.



François Astorg



RÉÉQUILIBRER LES MODES DE DÉPLACEMENT



Pour accompagner l'évolution des pratiques de déplacement en ville et la rendre plus agréable, les routes, les aménagements et les équipements présents dans les centres-villes doivent, eux aussi, évoluer. Il s'agit de redessiner l'espace public pour permettre le développement des modes actifs (cyclistes, piétons...), qui doivent trouver leur place aux côtés des voitures, dans un partage équilibré et sécurisé de la ville. La Ville d'Annecy a fait ce choix et travaille à l'élaboration d'un plan de circulation qui libérera de la place au profit de tous les usagers.

Rendre l'espace public aux piétons

Libérer la place occupée par la voiture dans l'hypercentre implique de proposer des alternatives. La Ville opère un important travail de sécurisation des cheminements piétons, de mise en accessibilité et de création de trottoirs afin de faciliter les déplacements du quotidien.

Des zones piétonnes ont été agrandies comme le quartier du lac avec la rue Grenette ou une portion de la rue de la Paix. D'autres ont été créées comme rue Président-Favre. La piétonnisation apparaît souvent comme une révolution. Pourtant, avec le temps, les comportements et les habitudes évoluent naturellement... permettant aux usagers d'apprécier les impacts positifs de ces changements.

DU 25 AU 29 SEPTEMBRE, LA RUE EST AUX ENFANTS !

La Ville organise, pour la première fois, à l'opération La rue aux enfants en fermant des tronçons de rues à proximité des écoles La Prairie et Vallin-Fier. Les 25, 26, 28 et 29 septembre, de 8h à 8h45 et de 16h15 à 17h, la quasi-totalité de la rue Lucie-Aubrac et une partie de la rue des Jardins seront fermées à la circulation motorisée. L'objectif est de sécuriser les itinéraires empruntés par les élèves, de sensibiliser parents et enfants à la mobilité active et d'instaurer des changements de pratiques pouvant se pérenniser.



Vous souhaitez
créer un pédibus ?
La Ville peut vous
accompagner.
N'hésitez pas à contacter
la direction Scolaire
pour la réussite éducative
au 04 85 46 73 45



▲ Cette partie de la rue de la Paix a changé de visage depuis sa piétonnisation.

Annecy ville cyclable

Après quelques ajustements, les deux pistes cyclables expérimentées pendant le confinement ont été pérennisées et constituent aujourd'hui des axes majeurs très empruntés. Aujourd'hui, l'une d'elle permet de boucler le tour du lac en toute sécurité ; une autre de relier Cran-Gevrier au centre-ville en passant sur l'autopont.

En cas de travaux de voirie, il est obligatoire de réaliser des itinéraires cyclables. En parallèle, des pistes ou bandes cyclables déjà existantes sont régulièrement reprises pour plus de sécurité et de nouveaux aménagements dédiés aux mobilités actives sont créés.

La Ville a aussi développé le stationnement des cycles. Ainsi 1000 lyres à vélo ont été installées soit 2000 emplacements. Ces équipements sont placés dans des secteurs à fort besoin et permettent aussi de dégager la visibilité en certains points dangereux, tels les abords de passages piétons.



VOIE VERTE, PISTE OU BANDE CYCLABLE, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Les bandes cyclables se trouvent sur la chaussée. Elles sont signalées par un marquage au sol, une ligne discontinue et un pictogramme de vélo permet de voir qu'il s'agit de voies réservées. Les pistes cyclables sont, quant à elles, des zones protégées interdites aux véhicules motorisés. Une voie verte est réservée aux déplacements non motorisés : vélos, piétons, rollers et parfois cavaliers.



CONNAISSEZ-VOUS CE PANNEAU ?

Avec ce cédez-le-passage cycliste, le code de la route autorise les vélos à passer au feu rouge dans la direction indiquée par la flèche. Mais ils doivent céder le passage à tous les autres usagers, en particulier aux piétons. La quasi-totalité des feux tricolores d'Annecy est équipée de ces petits panneaux. En permettant aux cycles de démarrer avant les voitures, cette signalétique favorise aussi une plus grande fluidité de la circulation au profit de tous.

Pour faciliter la multimodalité, la Ville, en partenariat avec l'agglomération du Grand Annecy, déploie des box à vélo sécurisés accessibles à tous, en libre-service 7J/7. Adaptées aux trajets domicile-travail ou simplement pour des virées en plein air, les consignes répondent aux besoins des usagers en facilitant les trajets train-vélo, voiture-vélo, bus-vélo, marche à pied-vélo.

Concernant les transports en commun, la Ville a aussi revu l'affectation de certaines voies de circulation afin de leur éviter de rester bloqués dans les embouteillages. Tout nouvel aménagement de voirie intègre la priorité aux transports en commun. Les services de secours et de police bénéficient aussi de ces voies permettant une prise en charge plus rapide des personnes.

La Ville d'Annecy réaménage également certaines voiries afin de sécuriser et fluidifier la circulation automobile tout en améliorant la cohabitation avec les autres usagers. Création de nouvelles routes pour desservir les zones d'habitation, passage de certaines voies en zone 30 pour sécuriser les déplacements, rétrécissement ou surélévation de portions de routes... L'objectif de ces ajustements est d'apaiser et décongestionner le trafic en rendant les itinéraires de chacun plus confortables au quotidien.



Marine Canas

Agent général chez un cabinet d'assurances et abonnée Act' Eco parking de la place des Romains

« Mes collaboratrices et moi-même sommes contraintes d'utiliser notre voiture pour aller travailler. Nous rencontrons de réelles difficultés pour nous garer. Avec l'abonnement Act'ECO mis en place par la Ville, fini le stress du matin à tourner dans les rues. C'est une belle initiative pour faciliter notre quotidien ! »



LA PLACE DES TROTTINETTES

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Les nouveaux Engins de Déplacement Personnels (EDP) motorisés apportent des solutions pour se déplacer au quotidien. Ils sont interdits sur le trottoir, à moins d'être tenus à la main, comme les vélos. En ville, ils doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'elles sont présentes. Sinon, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse autorisée est inférieure à 50 km/h. Hors agglomération, leur circulation est obligatoire sur les voies vertes et les pistes cyclables. Comme pour les vélos, ils peuvent se garer sur les trottoirs, cependant ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons ni poser des problèmes de sécurité.

Et le stationnement dans tout ça ?

À l'échelle nationale, il a été montré que les voitures qui cherchent une place de stationnement représentent jusqu'à 30 % du trafic total en hyper-centre et provoquent un accroissement de la pollution. Pour éviter

ce phénomène, la Ville met en place des mesures pour améliorer la rotation des véhicules. La Ville d'Annecy a choisi d'étendre la zone rouge, située à proximité immédiate du centre-ville, et d'augmenter les tarifs de stationnement afin d'encourager l'usage d'autres modes de déplacement (vélo, marche, transports en commun). La suppression de la gratuité entre 12h et 14h ainsi que les dimanches et jours fériés à certaines périodes de forte affluence permet de libérer plus de places pour favoriser une meilleure rotation des véhicules.

L'extension de la zone rouge n'impacte pas les détenteurs d'abonnements résidents qui pourront continuer à stationner dans les mêmes conditions qu'auparavant. Le maintien des tarifs et conditions de stationnement en zone verte (gratuit entre 12h et 14h) et dans les parkings en ouvrage permet d'offrir une alternative plus économique ainsi qu'une offre pour le stationnement de plus longue durée. Enfin, le forfait post-stationnement (ex PV) à 25 € étant peu dissuasif face à la fraude, il est dorénavant de 35 € en zone verte et 50 € en zone rouge.

Des mesures spécifiques pour les Annéciens et les personnes travaillant à Annecy

Accompagner les changements, c'est aussi permettre aux riverains et aux personnes travaillant à Annecy de stationner leur véhicule. Des solutions d'abonnements ont été mises en place. Plusieurs formules sont proposées aux résidents en fonction de leurs besoins. D'autres sont dédiées aux travailleurs : Act'ECO et Act'ECO +.

Plus d'infos sur les abonnements :

Contactez Annecy Parkings
au 04 85 46 72 20
ou parkings@annecy.fr

Affranchissez-vous des frais d'assurance, d'entretien, de carburant et de stationnement avec les véhicules en autopartage Citiz. Plus d'infos : www.citiz.coop

AMÉNAGEMENTS POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ

Aménagements créés depuis 2020, dont certains en lien avec l'agglomération du Grand Annecy.



+ 103
RALENTISSEURS

+ 2000

PLACES DE
STATIONNEMENT
CYCLES



+ 362
PLACES EN BOX
À VÉLOS SÉCURISÉS



+ 14
PLACES
PMR



+ 1,5
KILOMÈTRES
DE VOIES
DE BUS

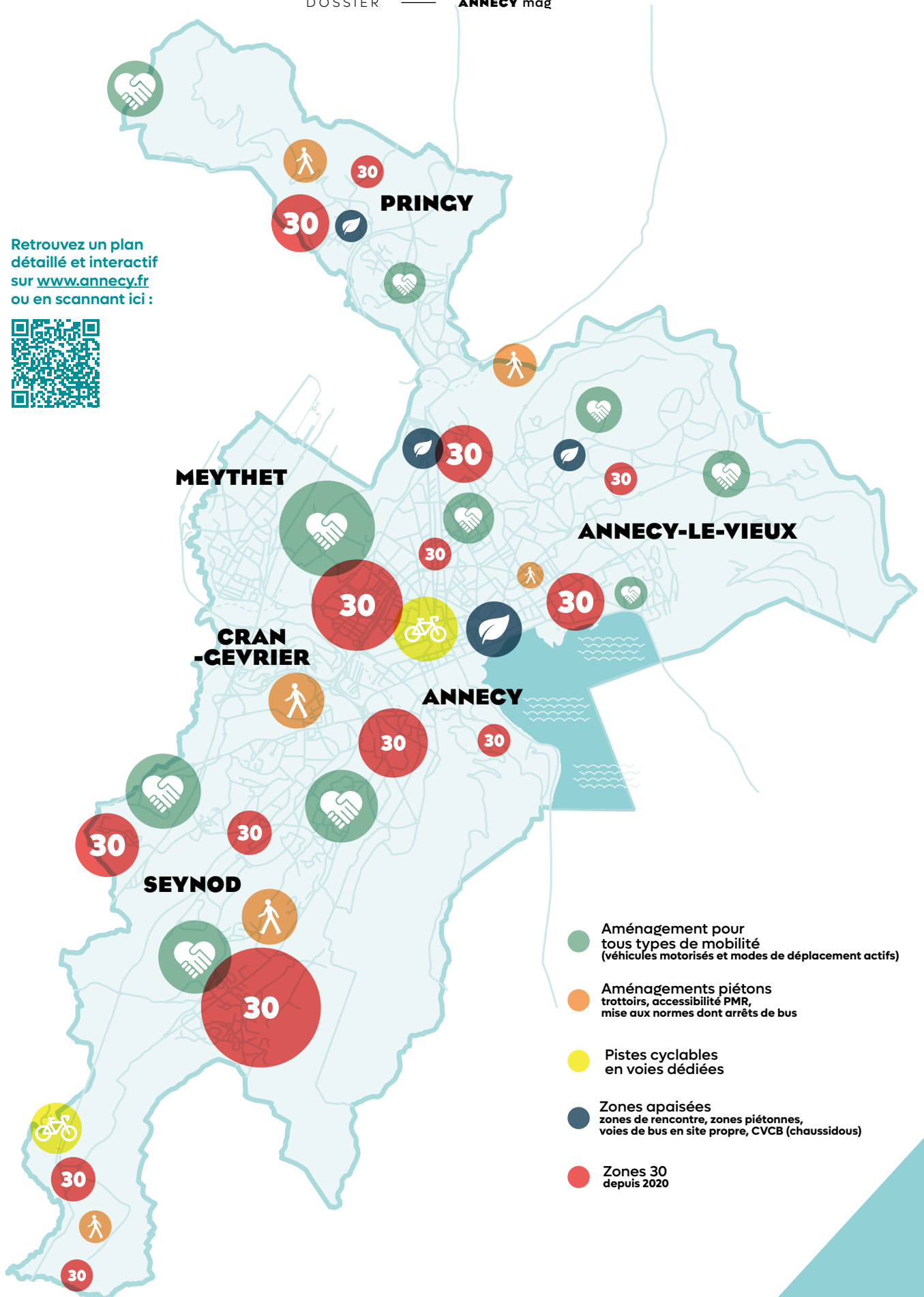
+ 21

CARREFOURS À FEUX
ÉQUIPÉS DE BALISES
POUR LES PERSONNES
MAL OU NON VOYANTES



+ 10
PLACES DE
STATIONNEMENT
LIVRAISON

Retrouvez un plan
détaillé et interactif
sur www.annecy.fr
ou en scannant ici :



- Aménagement pour tous types de mobilité (véhicules motorisés et modes de déplacement actifs)
- Aménagements piétons trottoirs, accessibilité PMR, mise aux normes dont arrêts de bus
- Pistes cyclables en voies dédiées
- Zones apaisées zones de rencontre, zones piétonnes, voies de bus en site propre, CVCB (chaussidous)
- Zones 30 depuis 2020

Nouvelle résidence au cœur d'Annecy

SUD'HARMONY.
Annecy



**EDI
FIM.**



15 appartements
du studio au 4 pièces

À deux pas de l'hyper-centre
Beaux espaces extérieurs
Prestations de qualité

04 50 33 56 63

Plus
d'informations
edifim.fr





LA FORÊT VICTIME DU SCOLYTE

▲ Assurer la sécurité des promeneurs en évitant chutes d'arbres et de branches.

Affaiblis par le dérèglement climatique, les sécheresses et les canicules successives, de nombreux arbres de la forêt du Semnoz sont la cible du scolyte, un parasite qui s'attaque aux épicéas.

De premières coupes printanières ont permis d'extraire les arbres les plus malades et d'assurer la sécurité des usagers en évitant les chutes d'arbres ou de branches. Cependant, pour protéger l'ensemble du massif du Semnoz, la Ville d'Annecy, l'Office National des Forêts (ONF) et l'agglomération du Grand Annecy, réunis au sein d'un Comité forêt, vont procéder à une phase d'analyse beaucoup plus importante cet automne. « *L'impact du dérèglement climatique est sous nos yeux. Le Semnoz en est la triste illustration. Le travail conjoint que nous menons avec le Comité forêt face à cette situation va continuer. Travailler dans une dynamique partenariale est essentiel pour lutter contre ce fléau écologique.* » souligne Chloé Rivière, maire-adjointe en charge

de la nature en ville, de la politique alimentaire et de l'agriculture urbaine.

Favoriser une nouvelle génération d'arbres

La nouvelle dynamique initiée implique de renouveler une partie de la forêt. Pour cela, de nouvelles coupes sont à prévoir. L'objectif est de dégager l'ensemble des arbres morts ou condamnés tout en favorisant l'implantation d'espèces plus résilientes face au dérèglement climatique. Près de 4000 arbres plus résistants aux conditions climatiques actuelles et futures seront ainsi replantés à l'automne, ce qui permettra une régénération naturelle de la forêt domaniale du Semnoz. Particulièrement touchée par le scolyte, elle subit en effet un dépérissement généralisé sur près de 70 hectares.

LE SCOLYTE, CE PARASITE

L'augmentation des températures et les sécheresses plus fréquentes dues au dérèglement climatique ont favorisé la propagation du scolyte qui sévit actuellement dans la forêt du Semnoz. Cet insecte s'attaque en priorité aux arbres (épicéas) affaiblis et se reproduit (une moyenne de 55 oeufs par ponte) lorsque les températures sont favorables (plus de 18°C), ce qui arrive désormais plus fréquemment, même en altitude.

Laverrière & Cie Point Fort Fichet Annecy

Porte blindée Stylea La sécurité en tête !

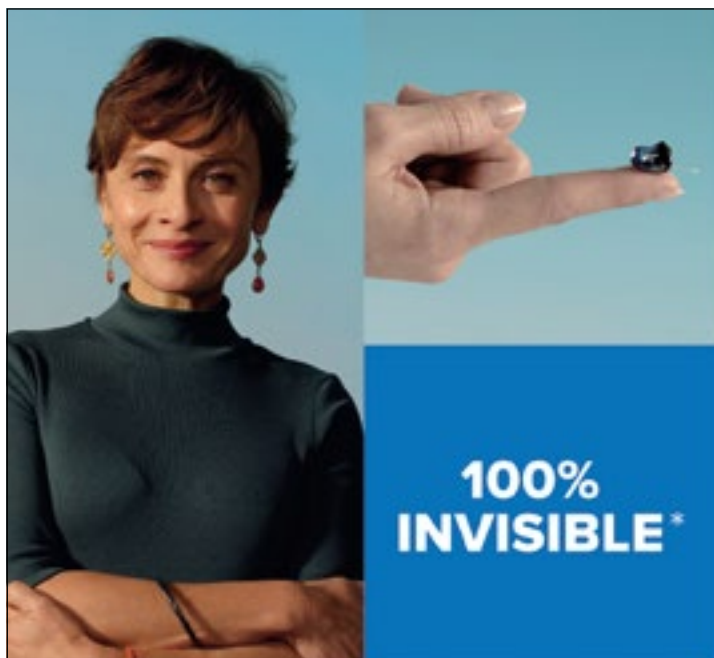


FICHET

RÉSEAU
SÉCURITÉS
DE FRANCE

Fichet-Bouche

Ets Laverrière & Cie : Services et systèmes de protection et de sécurité
4, av. de loverchy • Parking Sainte-Claire • Annecy • 04.50.45.15.62 | www.ets-laverriere.com



**100%
INVISIBLE***

“Des appareils
auditifs que
personne ne
remarque,
ça change la vie.”

Christine
Enseignante

Chez Audika une équipe d'experts vous accueille,
venez la rencontrer dans votre centre Audika d'Annecy

15 rue de la Préfecture - 74000 ANNECY
Tél. 04 50 45 74 27

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

 **Audika**

AUDIKA.FR

* Dans la limite des possibilités d'appareillage. Audika Groupe - SAS au capital social de 283 500 euros - 231 rue des Caboeufs 92230 Germevilliers - 310 612 387 R.C.S. Nanterre

Le détail
des nouveaux
horaires est
à retrouver
ci-dessous :



↓ Accueils de proximité

POUR DES SERVICES PLUS ACCESSIBLES

Pour faciliter les formalités administratives dans les accueils de proximité de chacune des six communes déléguées, les horaires d'ouverture sont modifiés avec près de 20 heures d'ouverture supplémentaire chaque semaine.

État-civil, affaires funéraires, obtention de carte nationale d'identité ou de passeport, élections ou encore mariage/PACS, la Ville d'Annecy a choisi d'adapter les horaires d'ouverture de ces services pour qu'ils correspondent mieux aux besoins et au rythme de vie des habitants. Après une large enquête réalisée auprès des usagers et des retours d'expérience avec d'autres collectivités, elle s'est orientée vers l'uniformisation des horaires d'ouverture et propose de nouvelles plages horaires le midi et en soirée.



Ce qui change !

- les accueils de proximité sont désormais tous ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- l'accueil général d'Annecy (Boulevard Decouz) est, quant à lui, ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
- le service des formalités administratives (Boulevard Decouz) est ouvert en continu du lundi au vendredi, sauf le jeudi (ouvert de 12h à 17h30).
- des services ouverts entre 12h et 13h30 à :
 - Annecy : du lundi au vendredi ;
 - Annecy-le-Vieux : le mardi et le jeudi ;
 - Cran-Gevrier : le mardi et le jeudi ;
 - Seynod : le lundi et le jeudi.
- des services ouverts en fin de journée jusqu'à 18h30 à :
 - Annecy-le-Vieux le mardi ;
 - Cran-Gevrier le jeudi ;
 - Seynod le lundi.



Maestria



Azur



Tilia



Domains des Sens

4 ADRESSES PRIVILÉGIÉES
À ANNECY ET
ANNECY-LE-VIEUX

Appartements de standing
& villas de luxe

Tél: +33 (0)9 77 24 55 55 - www.priams.fr



Un caniparc avec des modules d'agilité.

↓ Budget participatif

LES PROJETS DE LA 1^{RE} ÉDITION VOIENT LE JOUR

Projet lauréat "Créer un caniparc" budget associé : 20 000 €

Un site de 1700 m² dédié à l'évolution des chiens vient d'ouvrir avenue du Petit-Port. Il s'agit d'un espace vert appartenant à la Ville depuis des dizaines d'années et n'ayant pas d'affectation précise jusqu'alors. Après une phase de travaux réalisés par les services de la Ville, cet espace est ouvert tous les jours de 7h à 22h. Il est équipé de modules d'agilité récupérés d'anciennes aires de jeux. C'est un lieu de rencontre et d'échanges qui est soumis à réglementation d'usages pour un accès libre en toute sécurité.

Projet lauréat "Aménager des lieux de pique-nique pour lycéens" budget associé : 50 000 €

La Ville, avec Bonlieu Scène nationale et l'atelier Déambulons, propriétaire de l'œuvre *La Raie Manta*, ont profité de ce projet du Budget participatif pour détourner cette installation artistique en un équipement urbain : aire de repos, pique-nique... La création conçue dans le cadre d'Annecy Paysages a été déplacée square du 8-mai-1945, proche des lycées Sommeiller et Berthollet. Des assises en matériaux naturels ont été fabriqués par les services de la Ville et installés en juin. Un pique-nique canadien géant se tiendra le 20 septembre. Bon appétit !

277 idées déposées en mai lors de la 2^e édition

En mai dernier, vous avez été nombreux à proposer vos idées pour améliorer la qualité de vie des Annécien(ne)s. Qu'il s'agisse d'aménager un parc ou une aire de jeux, d'équipements sportifs, de soutenir des initiatives culturelles ou sociales, les possibilités sont vastes. Le temps est maintenant celui de la sélection par les Conseils de quartier, faisant suite à l'analyse de recevabilité qui s'est déroulée en juin/juillet.



Mai 2023
277 idées déposées par les habitants

Sept. 2023
Présélection des conseils de quartier

Oct. > déc. 2023
Analyse de faisabilité des idées

Jan. 2024
Vote de tous les habitants

Mars 2024 > déc. 2026
Réalisation des projets lauréats



▲ Lino, un éco-délégué en herbe.

« Avant, je ne m'étais pas rendu compte qu'il n'y avait pas beaucoup d'arbres »

LES ENFANTS VEULENT MOINS DE BÉTON

Ambassadeurs de la transition écologique, les éco-délégués sont des élèves presque comme les autres... à quelques différences près. Un rôle qui, après avoir investi les lycées et les collèges, a fait son apparition dans les écoles élémentaires.

Élèves particulièrement sensibles aux questions environnementales, les éco-délégués sont élus en début d'année scolaire pour se faire les relais des préoccupations écologiques de leurs camarades de classe auprès des équipes pédagogiques. Dans les écoles annéciennes, ils participent aux projets de végétalisation des cours. L'école René Cassin compte par exemple douze éco-délégués dont Lino, 8 ans, qui était en CE1 l'année dernière.. Il nous raconte son expérience. « Au début de l'année scolaire, la maîtresse nous a demandé qui voulait être éco-délégué. J'étais intéressé parce que je suis curieux, je voulais savoir ce que c'était, surtout qu'elle nous a dit qu'on allait participer à des ateliers pour refaire la cour autrement. J'ai été élu avec Erina parce qu'il faut un garçon et une fille

par classe. Avec les éco-délégués des autres classes, on s'est rencontrés à plusieurs reprises. Au début, on a regardé où était la végétation dans la cour. Avant, je ne m'étais pas rendu compte qu'il n'y avait pas beaucoup d'arbres ! Après, on a regardé ce que faisaient les enfants (jouer, discuter) et à quels endroits pendant la récréation. À la fin, on nous a montré des plans et on nous a demandé notre avis sur des jeux et sur leur emplacement. Les CP ont proposé d'ajouter un toboggan par exemple. Avec Erina, on racontait aux autres enfants de la classe ce qu'on faisait dans ces ateliers, on leur a montré le plan. Bientôt, on aura notre nouvelle cour qui sera plus grande. Les éco-délégués verront comment s'en occuper, arroser le jardin... Je vais me représenter cette année et j'espère être réélu ! »

En
savoir
plus :



▲ Le docteur Adrien Drouet, l'un des médecins fondateurs du centre médical.

UN CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS À SEYNOD

Un centre de soins a ouvert en juin avenue d'Aix-les-Bains. Il prend en charge les personnes concernées par des urgences médicales non vitales. Visite guidée.

Entorse, brûlure, douleurs abdominales... ? Si votre médecin traitant ne peut pas vous recevoir rapidement et que vous craignez l'attente aux urgences, vous pouvez vous rendre sans rendez-vous au nouveau Centre Médical de Soins Immédiats (CMSI) avenue d'Aix-les-Bains. Ouvert en juin dernier à l'initiative de quatre médecins urgentistes ayant travaillé plusieurs années au Centre hospitalier Annecy Genevois, il a vocation à accueillir des patients présentant des urgences non vitales. « Nous ne sommes pas en concurrence avec les urgences hospitalières ou les médecins généralistes du secteur, puisque nous ne réalisons pas de suivi de patients » explique le docteur Adrien Drouet. « Nous intervenons en complément, avec une structure qui n'existait pas et qui renforce l'offre de soins non programmés dans le sud du département ».

Favoriser l'accès aux soins

En plus des quatre médecins, l'équipe du CMSI est complétée par deux infirmières et trois secrétaires. « Nous sommes équipés pour réaliser des radiographies, des sutures, des plâtres... Et nous avons développé

des partenariats pour les prestations que nous ne pouvons pas effectuer ici, comme les échographies, les analyses de sang ». Les professionnels, libéraux, ont fait le choix d'exercer en secteur 1 et donc sans dépassement d'honoraires. « Nous venons tous de l'hôpital public et c'est important pour nous de proposer l'accès aux soins à tous et notamment aux personnes qui cessent de se faire soigner car elles ne trouvent pas de médecin ». La Ville a souhaité faciliter l'installation du centre pour conserver des professionnels de santé sur son territoire. « Premier centre de ce type sur Annecy, la Ville se réjouit et soutient cette installation qui va améliorer la prise en charge des patients. » précise Olivier Barry, maire-délégué de la commune déléguée de Seynod.

Installé 164 avenue d'Aix-les-Bains à Seynod, le CMSI est ouvert tous les jours de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 10h à 18h les week-ends et jours fériés.

Retrouvez
l'ensemble de l'agenda
culturel sur
www.annecy.fr

TOUS LES GOÛTS SONT DANS LA CULTURE

Aller à la médiathèque pour les livres de toute la famille, spectacles en tous genres pour petits et grands, cours de musique, de danse, de théâtre, etc., se plonger dans les archives de sa famille ou du territoire, se balader et découvrir la richesse du patrimoine d'Annecy. Avez-vous remarqué qu'à chaque fois, les services de la Ville se tiennent à vos côtés ?

La vie quotidienne est faite de gestes et d'actions que chacun répète plus ou moins fréquemment et de temps forts, de moments chargés en émotions. La Ville d'Annecy a fait le choix de consacrer ses actions culturelles et créatives sur l'accompagnement à l'épanouissement et au bien-être des habitants. La direction Culture est l'une des plus importantes de la collectivité, du fait de ses nombreuses structures en proximité et projets menés.

Des services adaptés aux habitants

Les médiathèques, au nombre de 10 (dont 3 associatives), accueillent tous les publics pour du prêt de livres bien sûr mais aussi de films, musique, jeux ou même d'œuvres d'art ; mais surtout pour conseiller les visiteurs dans leurs choix et proposer

▼ Les médiathèques s'adaptent pour être au plus près de leurs publics.



des activités, expositions et animations variées. Entre septembre et novembre, 117 rendez-vous sont programmés dont certains le dimanche. Dimanche 17 septembre, la médiathèque de Bonlieu sera ouverte de 14h à 18h dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Le 15 octobre, ce sera celle de la Turbine pour la Fête de la science. Le 22 octobre, la médiathèque de Seynod lors du festival Attention les feuilles et le 26 novembre celle de Bonlieu pour le festival Au tour des enfants, organisé par Bonlieu Scène nationale.

Des liens étroits entre chaque structure

Ces ouvertures dominicales sont très révélatrices du travail transversal mené. Labellisée Ville d'Art et d'histoire, la Ville dispose d'un service qui propose toute l'année des visites guidées, traditionnelles ou insolites.

La ville protège ses secrets, découvrez ses trésors... Pour cela, les Archives municipales sont aussi une mine d'or et disposent d'un riche patrimoine. Tout comme les musées. Avez-vous déjà visité le Musée-Château ou le Palais de L'Isle ? Loin de l'image poussiéreuse, l'un comme l'autre proposent des expositions de grande qualité : artistes de renommée internationale, évolutions climatiques du paysage

NOUVEAU

Désormais, les médiathèques sont gratuites pour tous les jeunes de moins de 25 ans.



annécien au fil des millénaires, vestiges des cimes. De plus, pas besoin d'être un grand enfant pour s'émerveiller au Musée du film d'animation qui retrace les évolutions et inventions technologiques du 9^e art. Vous préférez les spectacles, le Conservatoire à rayonnement régional n'est pas seulement un établissement d'enseignement. Il propose aussi de nombreux concerts et performances artistiques. L'Arcadium accueille des artistes de styles très variés et le théâtre des Collines qui dispose de deux sites, le Rabelais à Cran-Gevrier ainsi que Renoir à Meythet a forcément un spectacle pour vous, près de chez vous.

La médiathèque de la Turbine est ouverte chaque premier dimanche du mois jusqu'en mai. L'occasion de vous rendre à la Turbine sciences découvrir l'exposition en cours.

Des services complémentaires

Cette présentation n'est pas et ne peut pas être exhaustive. Le service Événements organise tous types de manifestation et apporte son soutien aux partenaires et associations de la ville. La Ville fait le choix de décentraliser les activités culturelles et

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le goût pour l'art se forge jeune, dès l'école et se construit avec l'appui des structures de proximité. Partant de ce constat, les agents de la Culture accompagnent ceux de la direction Scolaire pour la réussite éducative et les enseignants dans l'élaboration et le déroulement des PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle). Initiation et découverte d'un lieu près de chez lui, rencontre avec un artiste, l'enfant devient ambassadeur auprès de sa famille.

créatives et de les maintenir au sein des quartiers, pour plus de proximité. Ces actions pour les habitants passent aussi par une stratégie d'accompagnement de l'art dans l'espace public. Les fresques d'Art by Friends et les œuvres d'Anancy paysages en sont des exemples concrets.

Au sein des quartiers toujours, certaines structures parfaitement intégrées dans la vie des riverains, interviennent sous le coup d'une délégation de service public tels L'Auditorium Seynod ou le Point Commun. « À Anancy la culture est vivante, audacieuse, plurielle. Il faut encourager cette créativité et faciliter l'accès aux pratiques culturelles, amateurs comme professionnelles, en développant une offre de qualité dans tous les quartiers de la ville » conclut Fabien Géry, maire-adjoint en charge de la culture et des associations culturelles.



▼ Humus Soul Magnet au Théâtre des Collines lors du festival Court-circuit 2022.



Le Gruyère de France fête ses 10 ans d'IGP



Venez fêter
les



avec
nous

Le Gruyère de France en fête !

10 jours pour célébrer une décennie gourmande. Du **29 septembre au 08 octobre**, venez fêter les 10 ans de l'IGP Gruyère, des événements vous attendent dans votre région, découvrez les sur : www.gruyere-france.fr/10ans.html

Scannez pour
découvrir le →
programme



gruyere-france.fr



Gruyère
France





► La médiathèque La Prairie et la MJC centre social Archipel Sud cohabiteront dans La Parenthèse.

LA MÉDIATHÈQUE LA PRAIRIE DÉMÉNAGE

Après quelques mois de fermeture, la médiathèque La Prairie rouvre ses portes sur un nouveau site et dans un bâtiment neuf, la Parenthèse, partagé avec la MJC centre social Archipel Sud. La Parenthèse sera inaugurée le 22 septembre à 18h.

Grand déménagement pour la médiathèque La Prairie ! Fermée depuis fin mai, elle s'apprête à inaugurer ses nouveaux locaux, tout neufs, à quelques pas de son ancienne adresse. « Nos locaux du chemin de la Prairie n'étaient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite et manquaient de lumière, ils étaient en sous-sol », explique Fabien Petrod, responsable de la médiathèque. « Nous allons désormais emménager dans un bâtiment voisin, la Parenthèse, dont nous partagerons deux niveaux avec la MJC centre social Archipel Sud. Ce sont déjà des partenaires privilégiés. La cohabitation des équipes de bibliothécaires et d'animateurs permettra d'enrichir le travail de chacun et de favoriser les collaborations dans ce nouveau lieu implanté au sein du quartier ».

Un accent mis sur les jeunes et les seniors

La médiathèque sera située au premier étage (accessible par ascenseur) où elle partagera deux

espaces avec la MJC : une salle polyvalente pour proposer des animations au grand public et aux scolaires et une salle équipée de huit postes informatiques. « Pour s'adapter à notre nouvelle surface, nous avons fait le choix d'adapter nos collections en fonction de la diversité des publics qui fréquenteront le lieu. Nous proposerons ainsi plus de 7000 documents pour tous les publics, avec des fonds dédiés aux jeunes, aux parents et aux seniors. Pour le reste, les lecteurs pourront s'appuyer sur le système de navette du réseau Biblioofil qui permet de réserver un document de n'importe quelle médiathèque de la ville et même plus loin, pour le faire venir à La Prairie ». Une boîte de retour permettra aux lecteurs de rendre des livres même quand la médiathèque sera fermée et elle sera également équipée d'un automate pour réaliser les emprunts de documents en toute autonomie. Ouverture prévue au début de l'automne !

En savoir plus :
bibliotheques.annecy.fr

PERGOLAS, STORES, PORTES, FENÊTRES,
VOLETS, PORTAILS ET PORTES DE GARAGE



kom
**une envie de
voir plus grand**

 Rejoignez la communauté Komilfo sur nos réseaux sociaux

NOTRE SHOWROOM FRANCE STORES
À GRAND EPAGNY – 04 50 22 22 75

komilfo.fr

0450222275 - 0450222275 - 0450222275 - 0450222275 - 0450222275

 **komilfo**

Votre conseiller stores et fermetures

CHOISIR LE MODE D'ACCUEIL DE SON ENFANT

**Crèches municipales, privées et familiales, assistants maternels...
Pour vous y retrouver dans les différents modes d'accueil des enfants
de moins de 3 ans proposés, suivez le guide !**

LES CRÈCHES MUNICIPALES

Annecy compte 20 crèches municipales. Elles accueillent les enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans (selon les crèches), de façon régulière, en journée. Les équipes encadrantes sont composées d'auxiliaires de puériculture, d'assistants petite enfance, d'éducateurs de jeunes enfants, de puériculteurs, d'infirmiers...



LES ASSISTANTS MATERNELS

Professionnels de la petite enfance agréés, les assistants maternels sont rémunérés directement par les parents. Ils accueillent 1 à 4 enfants à leur domicile et peuvent bénéficier d'un accompagnement de la Ville via les Relais Petite Enfance (voir encadré).

LA CRÈCHE FAMILIALE

Les assistants maternels peuvent également être employés par la Ville et sont dans ce cas accompagnés par l'équipe de la crèche familiale 1, 2, 3 câlins. Il s'agit d'un lieu mis à disposition des assistants maternels employés par la Ville mais accueillant les enfants à leur domicile, pour passer des moments en collectivité et profiter d'animations.

LES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les MAM sont des lieux d'accueil regroupant plusieurs assistants maternels, locataires des murs. Les enfants sont gardés en collectivité mais ont chacun un assistant maternel attitré. À Annecy, il existe 4 MAM.

LES HALTES GARDERIES

Au nombre de 3 (municipales), elles proposent un accueil occasionnel sur des demi-journées, sans repas, encadré par une équipe de professionnels identique à celle des crèches.

LE POINT ACCUEIL PETITE ENFANCE

Vous avez des questions concernant ces différents modes de garde ? Vous souhaitez participer à une réunion d'information ? Contactez le Point accueil petite enfance au 04 85 46 73 00 ou petite.enfance@annecy.fr

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les RPE sont des lieux de rencontre et d'information à destination des parents, des assistants maternels, des gardes à domicile et des candidats à l'agrément. Les responsables des RPE proposent également des activités d'éveil aux enfants accompagnés de leur assistant maternel. Retrouvez les coordonnées du RPE le plus proche de chez vous sur www.annecy.fr

+ En quelques chiffres

LA RENTRÉE

Alors que les enfants reprennent le chemin de l'école en cette rentrée de septembre, connaissez-vous le rôle de la mairie dans les différentes étapes de la vie scolaire ? Les services municipaux sont indispensables au bon fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. La Ville est propriétaire des bâtiments qu'elle met à disposition et entretient. Elle assure des services comme la restauration municipale et aussi des missions éducatives, en proposant des activités périscolaires ou des parcours éducatifs – numériques, culturels, sportifs, environnementaux – aux côtés de l'Éducation nationale, avec qui elle a signé un Projet Éducatif de Territoire.

59
groupes scolaires publics
dont 29 écoles maternelles
et 30 écoles élémentaires

925 000
repas/an fournis
dans les écoles publiques

2 repas
végétariens
5 repas
sans viande
par semaine depuis septembre 2021

140
gardiens et agents
d'entretien

282
animateurs

136
Atsem

8 827
élèves scolarisés dans les
différents établissements
publics de la ville

100%
de pain bio dans les cantines

88%*
des enfants aiment
déjeuner à la
cantine

23
projets
de végétalisation
de cours d'école
sur le mandat

12
établissements scolaires
disposant de zones non-fumeurs
matérialisées devant l'entrée

597
séances proposées
dans le cadre des
parcours sportifs
sur 2022-2023

50
enfants
accompagnés
dans le cadre
de "Coup de
pouce CLÉ"
sur 2022-2023

* source : enquête sur la restauration municipale effectuée à l'automne 2022. Plus d'informations sur www.annecy.fr rubrique "Restauration municipale"

HOME-INDOOR.FR

Décoration / Mobilier / Agencement



TEMPUR

Jusqu'à
-30%

LITIERES, CHAMBRES, CANAPÉS-LITS

Olyreve
Bien dans son lit... Bien dans sa vie!

DES OFFRES EXCEPTIONNELLES*

Du 1/09 au 10/11 2023

NÉ DE LA NASA, PERFECTIONNÉ POUR UN SOMMEIL HAUTE PERFORMANCE

♥ Anancy | Epagny | Annemasse | Aix-les bains | Chambéry Gex | Thonon | Sallanches | olyreve.fr



Canapé Popcorn

HomeSalons

♥ Anancy
homesalons.fr



Table céramique Solar

monsieur meuble

♥ Anancy
monsieurmeuble.fr




Table bois Metalox

H&H
créateur de meubles

♥ Anancy
heth.fr



Canapé Dune

XXL
matelassé

♥ Anancy
xxl.fr

ET SI ON SORTAIT ?

Traditionnel, avec les événements chers aux Annéciens que sont les fêtes de terroir par exemple. Insolite, en découvrant un nouveau point de vue. Les Journées du patrimoine sont justement l'occasion de faire des visites de lieux habituellement inaccessibles.

↓ Exposition

Dès le 4 septembre

ANNECY TERRE DE JEUX 2024

La ville, labellisée Terre de Jeux 2024, va mettre en lumière des sportifs annéciens à travers une exposition photo mobile. Cette expo sera à retrouver à différents endroits de la ville pour faire connaître ces sportifs et mettre en avant l'accompagnement de la Ville dans la pratique sportive.

Du 4 au 28 septembre :
Forum de Bonlieu.

**Du 29 septembre
au 1^{er} octobre :**
High Five Festival.

**Du 2 octobre
au 16 novembre :**
galerie commerciale
de Courier.

↓ Environnement

16 septembre • 9h > 12h

WORLD CLEANUP DAY

Opération internationale de ramassage des déchets portée sur notre territoire par le collectif World Cleanup Day Annecy. Lors de l'édition 2022, 470 bénévoles (citoyens, associations et entreprises) ont ramassé 5 tonnes de déchets. Pour la 6^e année consécutive, la Ville renouvelle son soutien en fournissant des gants, des sacs et en organisant la collecte puis le traitement des déchets.

Renseignements et inscriptions : bit.ly/wcd2023_annecy

↓ Événement

**15 > 17
septembre**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE & DU MATRIMOINE

Comme chaque année, les Journées européennes du Patrimoine sont l'occasion pour la Ville d'Annecy de vous concocter une rentrée riche en découvertes patrimoniales locales extraordinaires, au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles. Pour cette 40^e édition, cette année encore, l'un des objectifs est d'inscrire les femmes et leurs actions dans l'Histoire et les mémoires de notre territoire sans oublier la visite du Haras !
Programme et informations : annecy.fr



↓ Théâtre

> 17 septembre

COUP DE THÉÂTRE

Ce festival de théâtre professionnel donne rendez-vous à tous les Annéciens à partir de 14 ans au cœur de la ville, au plus près de chez vous. Rejoignez les Agitateurs de rêves !

agitateursdereves.org

↓ Saveur et convivialité

17 septembre

MARCHE GOURMANDE

Départ de la butte Saint-Martin direction Vieugy, chacun marche à son rythme durant les 12 km. Différents arrêts sont proposés pour manger des entrées et des plats chauds. Retour au Vieux Seynod pour déguster le fromage et le dessert. Organisé par Les Amis de la Mouette. Maintenu en cas de mauvais temps.

**À vos agendas !
Retrouvez toute l'actu
sur les réseaux sociaux
et sur www.annecy.fr**



↓ Insolite

23 septembre

MILLE ET 2 BOUCIES

Un cheminement lumineux conduisant d'une séquence à une autre, à la découverte d'un univers étoilé et cosmique. En fin de parcours, la compagnie Moriguendi proposera une chorégraphie pyrotechnique. Organisé par Pringy Arts et Spectacle au Mas des Jacobins.

↓ Associations

23 et 24 septembre

FÊTE D'AUTOMNE ET DES ASSOCIATIONS

49^e édition en centre-ville, place Chorus. Une quarantaine de stands associatifs, buvettes et restauration seront présents. Animations diverses : escalade, jeux en bois... balade en poneys le dimanche (gratuit).



↓ Cérémonie

24 septembre • 10h > 12h

HOMMAGE AUX VICTIMES DU CRASH DE L'HALIFAX

10h : cimetière de l'Égalité, carré militaire.
10h15 : cortège au pont de Tasset.
10h30 : stèle du crash de l'Halifax.
11h : cortège jusqu'à l'espace des Forges ou se situe l'exposition.

↓ Sensibilisation

24 septembre

VIRADE DE L'ESPOIR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Ateliers du souffle animé par une équipe d'apnéistes, ateliers créatifs, structures gonflables, maquillage, animations sportives et initiation aux premiers secours...
Rendez-vous de 10h à 18h sur le Pâquier à Anecy



↓ Solidarité

27 septembre

ANNECY COURT POUR HANDISPORT

Venez faire des tours de pistes au Parc des Sports entre 8h et 20h. Chaque tour permettra de financer du matériel sportif à destination de personnes en situation de handicap.

↓ Cirque

Jeudi 28 septembre • 20h

AMALGAMES

Théâtre des collines - Renoir Premier spectacle de la saison, à déguster après l'apéro musical offert par le théâtre dès 18h30. Billetterie sur theatredescollines.annecy.fr ou au 04 85 46 75 81 du mardi au vendredi de 14h à 18h et sur place dès 18h30 le jour du spectacle.
Profitez-en pour découvrir la programmation de la saison et prendre un abonnement !

↓ Événement

29 septembre > 1^{er} octobre

HIGH FIVE FESTIVAL

C'est LE festival du sport outdoor, en partenariat avec la Ville. Plus de 70 films diffusés, répartis entre les cinémas, en présence des athlètes qui les portent, contests sportifs, conférences sans oublier les villages Mont Job, le stand de la Ville et celui de marques. Food trucks et soirées festives.
Plus d'infos : <https://highfive-festival.com>



↓ Insolite

30 septembre et 1^{er} octobre

DRAGON BOAT ANNECY FESTIVAL

Épreuves, soirées festives, ne manquez pas ce festival hors norme organisé par le Canoë-Kayak Club d'Anecy et Dragon Boat Attitude à la base nautique des Marquisats.
Plus d'infos : annecy-dragonboatfestival.fr

↓ Exposition**> 2 octobre****THEODORE USHEV,
LA MATIÈRE DE LA MÉMOIRE**

De la peinture à l'installation en passant par l'affiche, le manifeste et le film, Theodore Ushev propose au Musée-Château des œuvres d'une richesse époustouflante. Cette exposition à caractère international est réalisée en coproduction avec la Cinémathèque québécoise et l'artiste, avec la collaboration du Festival international du film d'animation d'Annecy, de l'Office national du film du Canada et de l'Institut culturel bulgare en France.

Visite guidée le 1^{er} octobre à 14h30

Plus d'infos : <https://musees.annecy.fr/Musee-Chateau>

**↓ Concert****7 octobre • 15h > 19h****COLECTIVO CALIENTE**

Le Conservatoire à rayonnement régional présente sa programmation lors d'un événement gratuit sur réservation suivi d'un concert de musique cubaine, à l'Auditorium du CRR.

Plus d'infos : crr.annecy.fr

**↓ Conférence****12 octobre • 18h30****FÊTE DE
LA SCIENCE**

R. Brigand (archéologue), M. Magny, (paléoclimatologue), H. Richard (palynologue), chercheurs spécialisés dans la reconstitution du paysage et du climat, de la Préhistoire à nos jours, présentent l'évolution des bords du lac et la manière dont les habitants se sont adaptés à leur transformation.

Musée-Château

Gratuit, sur réservation à compter du 1^{er} octobre
www.annecy.fr

↓ Festival chanson**7 > 22 octobre****ATTENTION LES FEUILLES**

C'est le rendez-vous chanson de l'automne pour découvrir les artistes de demain et celles et ceux qu'on aime déjà ! Une programmation plurielle et généreuse, à la rencontre du public sur tout le territoire.

Programme et billetterie :

theatredescollines.annecy.fr

ou au 04 85 46 75 81 (mar. > ven. 14h > 18h)

Profitez-en pour découvrir la programmation de la saison et prendre un abonnement !



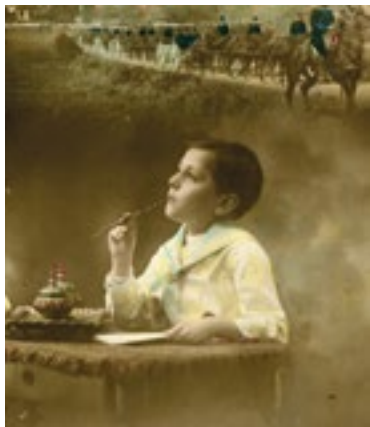
↓ Patrimoine

14 octobre

RETOUR DES ALPAGES

50^e anniversaire de cette fête traditionnelle et populaire qui réunit petits et grands, Annéciens et visiteurs en centre-ville. L'occasion de célébrer les savoir-faire culinaires ou artisanaux, le terroir et les métiers d'antan.

Organisé par Ancecy Traditions



↓ Archives municipales

12 octobre • 15h et 18h

LA CARTE POSTALE À 150 ANS

Découvrez la fabuleuse histoire de la carte postale de sa création à nos jours. Cette présentation apporte un éclairage complémentaire à l'exposition *Drôles de cartes postales : Annecy, les années 20-30 s'animent* en prolongation exceptionnelle.

Sur inscription : 04 50 46 75 60 ou archives@annecy.fr

Et si vous en profitez pour inscrire votre enfant (5 > 11 ans) à l'atelier *Crée ta carte postale animée* le 25 octobre à 14h30 ? Inscription obligatoire aux mêmes coordonnées

↓ Halloween

23 et 30 octobre

ATELIER ET VISITE

Fabriquez votre lanterne puis partez à la découverte des passages secrets de la vieille ville en compagnie d'une guide-conférencière de la Ville. Déguisements bienvenus, dégustation de friandise à la fin de l'atelier.

Tarif : 7 € par enfant. Inscription auprès de patrimoine@annecy.fr

24, 27, 31 octobre et 3 novembre • 17h

MARCHE MACABRE

Etes-vous prêts à frissonner de peur ? Crimes passionnels, histoires macabres, passages secrets... Visitez la vieille ville à la tombée de la nuit avec une guide-conférencière.

Tarif : 6,50 €, billet en vente auprès de l'Office de tourisme ou sur lac-annecy.com

↓ Patrimoine

21 et 22 octobre

ANCILEVIENNERIE

42^e édition de cette manifestation phare. Au programme, un grand marché artisanal et gourmand quartier d'Albigny à Annecy-le-Vieux.

↓ Événement

27 > 29 octobre

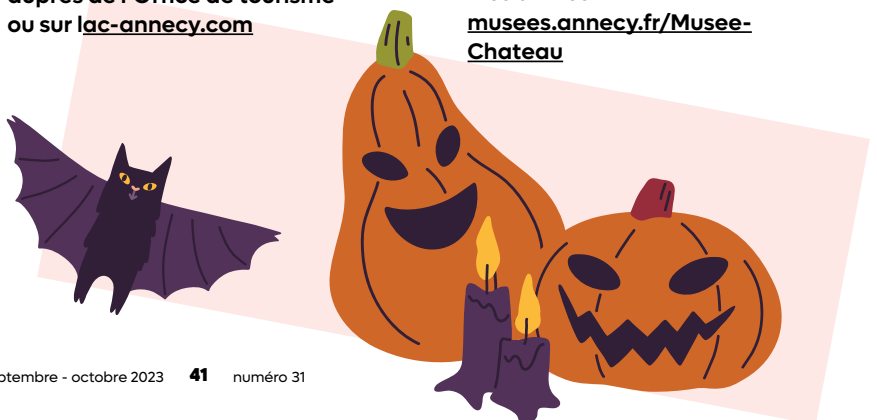
FESTIVAL DU FANTASTIQUE

Cette 6^e édition organisée par la compagnie Glossolalie vous réserve une myriade de surprises : jeux, *murder party*, rencontres d'auteurs, d'artistes, ateliers d'écriture, exposition, théâtre, lecture, chant ...

Venez frissonner au Musée-Château !

Plus d'infos

musees.annecy.fr/Musee-Chateau



Brochure réalisée par Mademoiselle Caroline, en partenariat avec l'action sociale de la Ville, dans le cadre du Festival international du film d'animation.

LES TROUBLES DU NEURO DÉVELOPPEMENT, SA EXISTE !

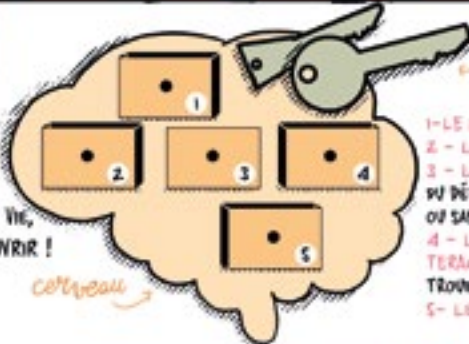
AVEC LA PARTICIPATION DU DR CÉCILE MAUGRAS, NEUROLOGUE SPÉCIALISTE DES TND



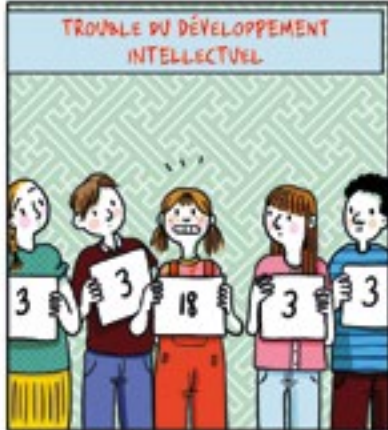
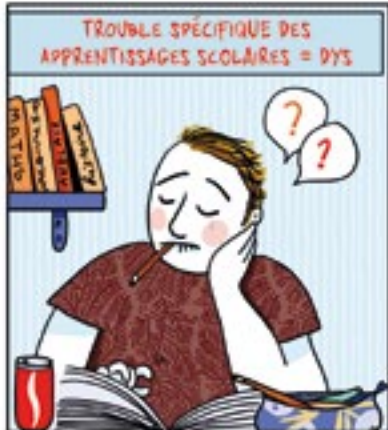
NOUS DISPOSONS DE DIFFÉRENTS TIROIRS POUR LOGER LES FONCTIONS CÉRÉBRALES :

À LA NAISSANCE, NOUS SOMMES "PRÉCABLÉS", C'EST CE PRÉCABLAGE QUI N'EST PAS FONCTIONNEL POUR LES PERSONNES AVEC TND.

CERTAINS TIROIRS PEUVENT RESTER FERMÉS TOUTE UNE VIE, ALORS QU'AVEC DES CLEFS, IL SERA POSSIBLE DE LES OUVRIR !



LES TND, C'EST QUOI ? ...



COMMENT AGIR ? FAIRE DU SUR-MESURE ET BOOSTER LA CONFIANCE EN SOI !

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

COMMUNIQUER DE FAÇON EXPLICITE, PAS DE SECOND PÈRE !

RESPECTER LES RITUELS, UN ENVIRONNEMENT STRUCTURÉ,



BESOIN DE CALME, "PAUSE SOCIALE", AJUSTER L'ENVIRONNEMENT SENSORIEL...



TDAH

TÂCHE 1 :
TÂCHE 2 :

DÉCOMPOSER LES TÂCHES EN SOUS-TÂCHES, CHANGER RÉGULIÈREMENT DE TÂCHE ET D'ENVIRONNEMENT,

TECHNIQUES ANTI-OUÏLI : CHECK LIST, RAPPEL SMART PHONE, TIMER POUR SE RÉPÉRER DANS LE TEMPS,



TRAIEMENTS MÉDICAMENTEUX POSSIBLES,

FAVORISER L'ACTIVITÉ : SPORT, DÉPLACEMENTS...



TROUBLES SPÉCIFIQUES DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES À METTRE EN PLACE AVEC LES ENSEIGNANTS: AIDE À LA LECTURE, ÉVALUATION ORALE, NE PAS PÉNALISER POUR LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE, UTILISER UN ORDINATEUR,

VALORISATION DES ACQUIS ET DES PROGRÈS SCOLAIRES...




BRavo BRavo SUPER



TROUBLE DU LANGAGE ORAL

UTILISER DES CONSIGNES SIMPLES, TECHNIQUE FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC), PICTOGRAMMES ...



TROUBLE DE L'ACQUISITION ET DE LA COORDINATION

ÉVITER LES LACETS, PRIVILÉGIER LES CHAUSSURES À SCRATCH,



PANTALON AVEC ÉLASTIQUE ET SANS FERMETURE ÉCLAIR,



PRENDRE DU TEMPS POUR APPRENDRE À FAIRE DU VÉLO, AIDE AUX REPÈRES SPACIAUX...



TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN FONCTION DES BESOINS DE LA PERSONNE, SELON SES CHOIX ET COMPÉTENCES...



ILLUSTRATION: CAROLINE 1811

QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE ?

EN PARLER À SON MÉDECIN TRAITANT ET/OU AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SPÉCIALISÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF DE L'ENFANT, L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE. IL EXISTE DES STRUCTURES D'AIDE AU PARCOURS DE SOINS COMME LES PCO-TND 0-6 ANS (PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION).



LE REPÉRAGE ET DIAGNOSTIC PRÉCOCE, POURQUOI ?
SI ON MODIFIE LA TRAJECTOIRE NEURODÉVELOPPEMENTALE, AVEC DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS, LE HANDICAP PEUT DIMINUER, VOIRE DISPARAITRE. AVANT QUE LA CONFIANCE EN SOI NE SE DÉTÉRIORE, LE TND POURRA ALORS ÊTRE VALORISÉ COMME UNE RESSOURCE !



ANNECY MAG

ANNECY

LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE AU FIL DU TEMPS

En 1838, le canal de la Grenouillère qui reliait le Thiou au Vassé est comblé et le mur d'enceinte qui longeait les églises Saint-François et Saint-Maurice abattu. Une vaste esplanade est née sur laquelle se dressera bientôt (1855) la belle façade néo-classique sarde de l'hôtel de ville.

Un lieu libre et ouvert

Pendant longtemps la place de l'Hôtel-de-Ville ne s'animait qu'à l'occasion des fêtes, des cérémonies officielles et des marchés hebdomadaires qui voyaient affluer les charrettes à traction animale des paysans des environs. Le reste du temps, les promeneurs y flânaient en toute tranquillité et les "vélocipédistes" la sillonnaient sans risque.



Cliché Tony Bonnet, années 1920. Archives municipales, 8 Fi 949^o

Tout pour l'automobile

Au milieu du 20^e siècle, la voiture part à l'assaut de l'espace public contraignant les communes à créer toujours plus de places de stationnement. Ainsi, entre 1966 et 1975, la Ville aménage 5 parkings de surface dont celui de l'hôtel de ville qui peut accueillir 142 véhicules. Ce lieu où l'automobile est reine entre un parking à ciel ouvert et la circulation intense du quai Eustache-Chappuis devient inhospitalier pour les piétons et les cyclistes.

Un espace mieux partagé

En 1995, la création d'un parc souterrain en lieu et place du parking de surface permet de réaménager une place au-devant de l'hôtel de ville et de l'école du quai Jules-Philippe. Sa conception est confiée à l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Aujourd'hui, piétons et cyclistes se partagent cet emplacement qui a retrouvé sa vocation initiale.



Cen 1998. Arch. municipales, 13 Fi 19^o

NOUVEAU À ANNECY-LE-VIEUX

L'ÉVEIL

*Vivre dans un parc,
habiter la ville*

RÉSIDENCE

VESNA

Appartements de standing
du 2 au 5 pièces

- À mi-chemin entre le chef-lieu et le lac
- Autour d'un nouveau parc urbain de 2 ha
- Grand balcon, terrasse ou jardin pour tous

Venez découvrir
la maquette de la résidence

ESPACE DE VENTE

Face au 51 avenue des Carrés
à Annecy (parking sur place)

0800 734 734
vivre-annecy.fr

Scannez-moi
pour prendre
rendez-vous.



UNE CO-PROMOTION

 **EIFFAGE**
IMMOBILIER

PRIMALP 
Vivre son logement

RÉVEILLONS ANNECY

Finis le temps du tout voiture, révolue l'époque des plans de circulation pensés exclusivement pour les déplacements des autosolistes. Annecy se transforme et s'adapte pour affronter les défis écologiques de notre siècle.

C'était une des mesures phares de notre projet de mandat : grâce à votre participation active dans cette mutation, la ville d'Annecy est désormais la 4^e ville cyclable de France. Depuis 3 ans, nous avons investi dans les infrastructures et les équipements cyclables. L'objectif ? Sécuriser les déplacements et les stationnements. Ces investissements portent leurs fruits : +17 % de cyclistes en 2022 !

Ces réalisations qui favorisent les mobilités actives s'inscrivent dans un schéma global pour apaiser la ville, réduire notre impact carbone et la pollution de l'air qui tue chaque année 47 000 personnes en France : extension des "zones 30", création de nouvelles rues piétonnes et bientôt de "rues aux enfants" aux abords des écoles, mise en conformité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite, signalétique "piétons prioritaires".

Conformément à nos engagements, nous continuons de défendre le tramway auprès de l'Agglomération pour que la ville d'Annecy se dote enfin d'un réseau transport digne d'une ville de 130 000 habitants. Les élus Réveillons Annecy sont, pour l'instant, les seuls à pousser en ce sens. Alors que les scientifiques nous somment d'agir et que l'objectif de neutralité carbone est fixé pour 2050, soyons collectivement à la hauteur de l'histoire !

Abdelrahim Ali Yagoub, Étienne Andreys, François Astorg, Alexandra Beaujard, Marie Bertrand, Évelyne Bouverat, Karine Bui-Xuan Picchedda, Lola Cecchinell, Guillaume Cohen, Jean-François Degenne, Gaël Desmoucelles, Samuel Dixneuf, Xavier Dumont, Chantale Farmer, Sophie Garcia, Pierre Geay, Fabien Géry, Fabienne Grébert, Aurélie Guedron, Charlotte Julien, Marion Lafarie, Sophie Lepage, Benjamin Marias, Viviane Marle, Pierre-Louis Massein, Christelle Mermillod-Blardet, Alexandre Mulatier-Gachet, Christian Petit, Éric Peugniez, Chloé Rivière, Yannis Sauty, Nora Segaud-Labidi, Bénédicte Serrate, Guillaume Tatu

ANNECY RESPIRE

La mobilité est le défi majeur de la transition écologique, l'enjeu réside dans la complémentarité des offres de mobilités. Il ne faut donc pas confondre vitesse et précipitation en piétonnant

des rues prématurément ou en pénalisant les annéciens en supprimant la gratuité du stationnement durant la pause méridienne au centre-ville, nous nous y étions opposés. Ceci sans attendre le travail mené à l'Agglomération du Grand Annecy, qui a les compétences clés en matière de mobilité. Il est donc impératif d'attendre le tracé définitif des 5 branches du Transport en commun en site propre ainsi que l'emplacement des premiers pôles d'échanges multimodaux, avant toute modification conséquente du plan de circulation de la ville. Les élus d'Annecy Respire agiront en ce sens afin d'apporter la mobilité la plus efficace pour les habitants. Il faut être pragmatique et cohérent afin d'avoir une ville apaisée.

Frédérique Lardet, Jean-Louis Toé, Odile Ceriati-Mauris, Nicolas Krivobok, Magali Mugnier, Catherine Pessey-Magnifique, Jean-Luc Thome, Thierry Déleau, Aurélien Modurier, Cécile Boly, Olivier Barry, Patrick Leconte, Elodie Avet-le-Veuf, Xavier Osternaud

ANNECY ENSEMBLE

Triste constat pour notre Annecy : une ville réservée à des privilégiés capables d'en payer le prix ! Celui du logement qui explose faute de production de nouveaux projets, le prix indécemment des parkings, même entre midi et deux. Le prix de l'insécurité sur les trottoirs où les piétons risquent leurs vies du fait d'un cycliste ou d'une trottinette qui se croient tout permis, le prix de l'insécurité dans les rues où les annéciens n'osent plus s'aventurer tard le soir. Ce tarif élevé correspond à une dégradation du service rendu à la population, à celui d'une ville sale, où le ramassage des poubelles a chuté, où les consultations publiques se font post-aménagement (comme les piétonisations), une ville où des centaines de places de parking ont été supprimées entraînant un exode des clients vers les commerces en périphérie. Les communes déléguées n'ont plus d'animations de quartier ou pour les seniors, mais on laisse les gens du voyage, les cirques, s'installer illégalement en toute impunité !

Frédérique Bangué, Corinne Bouland, Joëlle Derippe-Perradin, Isabelle Dijeau, Christiane Laydevant, Stéphanie Mermillod-Blardet, Bilel Bouchetibat, Philippe Chamosset, Anthony Granger

ANNECY NATURELLEMENT

A vous de juger !

Septembre est synonyme de reprise et de bilan. Notre groupe s'interroge plus que jamais sur la pertinence et l'efficacité des politiques mises en œuvre par la municipalité. A l'occasion de la rentrée, nous demandons à l'équipe municipale de présenter aux Annéciens un bilan de son activité après un été record en termes de bouchons, de pollution et d'insécurité. Pire encore, à l'heure où notre pays et nos concitoyens traversent une période difficile, la municipalité non seulement ne répond pas aux attentes légitimes des habitants mais contribue à augmenter le coût de la vie sur notre territoire. Nous restons à votre écoute pour relayer vos attentes : pourannecy@gmail.com
Séverine Grard, Jean-Jacques Pasquier, Tony Pessey, Thomas Meszaros, Jean-Luc Rigaut

LES ANNÉCIENS

Bonne rentrée !

Pas d'économies budgétaires sur le dos des enfants ! Grâce à nos interventions répétées en Conseil municipal, à la mobilisation des équipes enseignantes et des parents d'élèves, la majorité a fini par renoncer. La baisse des dotations pour les fournitures scolaires (-25%) et pour les transports lors d'activités extérieures (-40%) est annulée.

Denis Duperthuy, Antoine Grange, Claire Lèpan

ANNECY ÉQUILIBRE

Les élus Annecy Equilibre œuvrent pour développer les mobilités actives. Avec la mise en place des parcours éducatifs savoir rouler, les enfants sont sensibilisés aux bonnes pratiques pour leurs déplacements à vélo. Favoriser les mobilités actives répond à un double enjeu de santé publique : lutte contre la sédentarité et contre la pollution de l'air.

Catherine Allard, Christian Bovier et Sandrine Dall'Aggio

Réguler le surtourisme

L'attractivité d'Annecy n'est plus à démontrer. Le véritable enjeu est d'instaurer du tourisme raisonné, qui tient compte des problématiques foncières et respectueux de la propreté de la Ville. Je reste à l'écoute de vos requêtes : ornela.dulellari@annecy.fr

Ornela Dulellari



PASSAGE
DE
FLORE
ANNECY

NOUVEAU À ANNECY

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF
À SEULEMENT 15 MIN* À PIED DU CENTRE D'ANNECY



- Une résidence contemporaine composée d'appartements **du 2 au 5 pièces avec cellier et espace extérieur**
- Une réalisation offrant **un beau cœur d'îlot paysager et de belles vues** sur les montagnes environnantes
- **Des commerces et services à proximité immédiate** : boulangerie, cave à vin, restaurants, médiathèque, supermarché, écoles, centre commercial Courrier et cinéma à 15 min* à pied, Lac d'Annecy à moins de 9 min* à vélo
- Arrêt de bus à 1 min*, station Vélonécly à 5 min*, Aix-les-Bains à 20 min* par l'A41, Genève à 35 min* par l'A41, Lyon à 1h15 min* par l'A41 et l'A43

**ESPACE
DE VENTE** | 2 rue des Droits de L'Homme
74000 ANNECY

04 81 46 00 11
passagedeflore.com

LE GRAND MARCHÉ DU BIO

BioFrais c'est :

100% frais

100% bio

- ✓ Une tonne de **fraîcheur**.
- ✓ Jusqu'à 200 fruits et légumes **super frais** selon les saisons.
- ✓ Plus de 8 000 références sélectionnées avec goût pour faire toutes vos courses bio **au même endroit**.
- ✓ Une bonne dose de **produits du coin**.
- ✓ Une pincée de **spécialistes** passionnés pour de frais.

Rendez-vous dans votre grand
marché des **Nouvelles Galeries**!

25 Avenue du Parmelan,
74000 Annecy

Du lundi au samedi : 9h - 20h30
Le dimanche : 9h - 13h

Découvrez aussi

KIOSQUE
SUSHiBio